

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

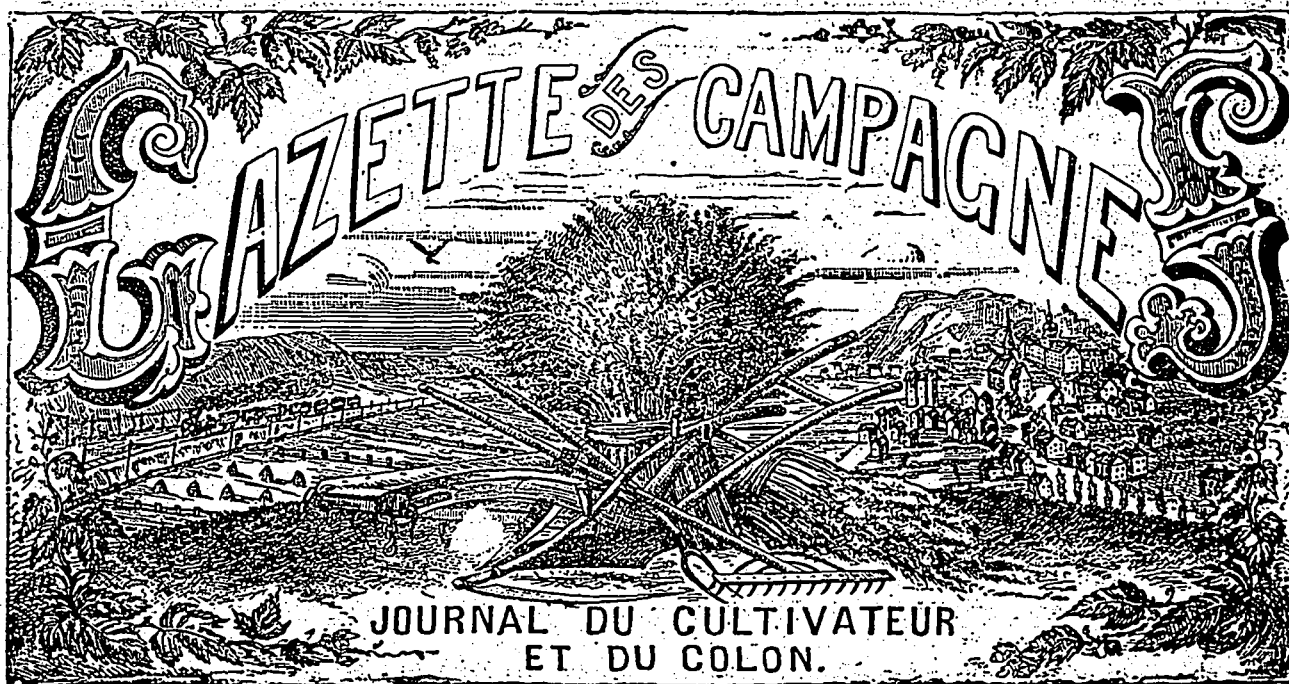
L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Si la guerre est la féroce raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Un an, \$1 Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX Un an, \$1

SOMMAIRE :

Revue de la semaine : Soixante et unième anniversaire de prêtrise de Mgr Chs-Ed. Poiré, camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII. — Quelques notes sur la société d'Industrie laitière de la province de Québec. — Les missionnaires agricoles. — Nécrologie. — La P. P. A. — Le Naturaliste Canadien.

Causerie agricole : Le syndicat des cultivateurs de la province de Québec.

Sujets divers : Conditions de l'ensemencement d'une terre. — Culture potagère. — Amélioration du sol.

Choses et autres : Végétation et conservation des pommes de terre — La mousse et les joncs dans les pâturages. — Rompre une prairie ou un pâturage. — Les "Mystères de Montréal", grand roman canadien par Auguste Fortier.

Recette : Moyen de faire rapporter les pommeiers tous les ans.

AVIS. — Nous prions ceux qui ne sont pas en règle avec l'administration de notre journal, de nous faire parvenir immédiatement le montant qu'ils nous doivent.

REVUE DE LA SEMAINE

Soixante et unième anniversaire de prêtrise de Monseigneur Chs-Ed. Poiré, camérier secret de Sa Sainteté Léon XIII. — Samedi, le 17 février courant, Son Excellence Mgr Poiré, curé de Sainte-Anne de la Pocatière, célébrait son 61e anniversaire de prêtrise par une messe basse dite à l'église paroissiale

à six heures du matin : messe qu'il dit régulièrement chaque matin à l'église même, malgré son grand âge. Les deux jours précédents consacrés aux quarante-heures, Mgr Poiré s'est, comme d'habitude, rendu au confessionnal pour y entendre la confession de quelques-uns de ses pénitents.

A ce jour du 61e anniversaire de prêtrise de Mgr Poiré, à sept heures et demie, les élèves du collège de Ste-Anne célébraient ce glorieux et bien rare anniversaire, par une messe solennelle dite à l'église paroissiale, et à laquelle assistaient Mgr Poiré et un nombreux concours de membres du clergé et de paroissiens de Ste-Anne qui, à la grande édification de Mgr Poiré, et au grand contentement de son desservant, avaient les jours précédents suivi en si grand nombre les exercices des quarante heures.

Cette messe solennelle de la part des élèves du collège de Ste-Anne était réellement une grande démonstration, c'était une noble et sainte idée religieuse qui en ce jour du 61e anniversaire de prêtrise de Mgr Poiré, réunissait les élèves de cette institution autour de leur vénéré supérieur, dans une réjouissance commune, en une pieuse démonstration pour rendre à Dieu de solennelles actions de grâces et le remercier de conserver une vie si précieuse

et un bienfaiteur insigne du collège de Sainte-Anne, dont le cœur a été si largement ouvert aux œuvres de bien pendant sa longue carrière sacerdotale, comme missionnaire, comme curé et ami de la jeunesse.

Quelques notes sur la société d'Industrie laitière de la province de Québec.—“*The Gazette*” de Montréal publiait, le 20 janvier dernier, un article sur les progrès de l'agriculture dans la province de Québec. Cet article démontre que depuis deux ou trois ans il y a eu des progrès énormes dans notre industrie laitière; il attribue à bon droit ces progrès à l'intelligente direction donnée par nos gouvernements fédéral et provincial. Il signale le fait que dans la province de Québec il y a 28 syndicats de fromageries et de beurreries. Cet article est excellent et prouve que la province de Québec ne reste pas en arrière dans le grand mouvement agricole vers le progrès qui se fait sentir dans toute la Puissance du Canada.

Une chose qui m'a cependant frappé dans l'article en question, c'est qu'on n'y fait nullement mention de la “*Société d'Industrie laitière de la province de Québec.*” C'est regrettable, car l'on ne peut nier que cette société, dans tout ce progrès, a été l'âme du mouvement, la cheville ouvrière. Comme en toute justice, il faut donner à chacun ce qui lui appartient, je me permettrai de faire les remarques suivantes qui prouvent hors de doute que les progrès accomplis sont dus en grande partie à la société d'industrie laitière, c'est elle qui a pris l'initiative du mouvement.

Il est admis par tous que nos succès dans l'industrie laitière, proviennent de l'organisation de nos syndicats de fromageries et de beurreries. C'est à eux en grande partie que nous devons notre triomphe à la grande exposition colombienne; c'est grâce à eux si notre fromage conserve et augmente sa bonne renommée. Eh! bien qui a fondé les syndicats?—La société d'Industrie laitière de la province de Québec. J'ai devant moi le bulletin No 1 de cette société qui le prouve avec évidence. Je ne puis m'empêcher d'en tirer quelques extraits qui intéresseront, j'en suis sûr, mes lecteurs.

“Le 22 janvier 1889, veille de la convention annuelle tenue à l'Assomption, le bureau des directeurs de la société d'Industrie laitière adoptait la proposition suivante:

“Résolu: Que vu les excellents résultats obtenus par l'organisation d'un service d'inspection et d'en-

seignement dans les fabriques par des inspecteurs ayant sous leur contrôle un petit nombre de fabriques et les visitant constamment pendant le cours de la saison, le comité exécutif de la société ait une entrevue avec l'honorable commissaire de l'Agriculture pour demander que le gouvernement encourage la formation de syndicats de fabriques établis dans le but de se pourvoir d'inspecteurs engagés par ces syndicats, et chargés de la surveillance générale des fabriques composant ces syndicats,—en leur offrant une aide pécuniaire égale au montant souscrit par ces fabriques pour les fins spéciales de leurs services d'inspection; pourvu que ces syndicats soient composés d'au moins dix et de pas plus de trente fabriques qui souscriront et paieront entre elles un montant total d'au moins \$150 et de pas plus de \$300; pourvu encore que ces subventions ne soient octroyées que sur recommandation de la société après rapport fait par les syndicats des opérations de chaque année.

Comme on peut le voir par ces résolutions, la “*Société d'Industrie laitière*” dès 1889, prend l'initiative de la formation des syndicats; elle s'abouche dès lors à plusieurs reprises avec le gouvernement auquel elle présente le projet de loi qui crée les syndicats. Ce projet de loi est adopté par l'Assemblée Législative le 23 décembre 1890, et le 24 janvier 1891 les règlements adoptés par la société touchant la formation et la régio des syndicats sont approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

“*The Gazette*” dit que depuis deux ou trois ans nos produits laitiers sont augmentés considérablement en quantité et en qualité, rien n'est plus vrai, mais aussi l'on constate que les syndicats fonctionnent depuis cette époque et que ces syndicats sont entièrement sous la direction de la société d'Industrie laitière.

Cette société mérite donc nos plus sincères sympathies pour l'œuvre excellente qu'elle a entreprise et qu'elle mène activement à bonne fin. Plus que jamais elle se propose d'organiser de nouveaux syndicats; car nos voisins les Américains s'occupent activement à réparer leur défaite à l'exposition colombienne; ils vont, eux aussi, recourir à l'inspection des fabriques.

C'est donc le moment pour nous de redoubler de zèle; tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture, qui veulent l'augmentation de nos produits de laiterie doivent prêter main forte à la Société d'Industrie laitière pour lui aider à créer de nouveaux syndicats.

et encourager ceux qui sont déjà formés. Dans ce but, la société fournit avec le plus grand plaisir toutes les informations, les renseignements qui se rattachent à la formation des syndicats et à l'industrie laitière en général. M. E. Castel, de l'Ecole de Saint-Hyacinthe, est le secrétaire de la société d'Industrie laitière de la province de Québec.

Les missionnaires agricoles—Il y a eu jeudi dernier, au palais archiépiscopal de Montréal, une assemblée des missionnaires agricoles afin de discuter les meilleurs moyens à prendre pour assurer le succès de cette société.

Comme on le sait, les missionnaires agricoles se proposent de donner des conférences dans toutes les paroisses de la province de Québec, au moins deux fois par an; mais pour arriver à ce résultat, il faudrait un plus grand nombre de missionnaires agricoles. On espère compléter l'organisation d'ici à quelques mois. Les missionnaires sont fort encouragés par les progrès faits jusqu'ici dans l'agriculture.

Les cultivateurs eux-mêmes qui paraissaient d'abord indifférents ne voulant pas abandonner l'ancienne routine changent maintenant d'idée. Tout porte à croire que l'organisation de cette belle mission produira des effets merveilleux dans la province de Québec.

Voici les noms des missionnaires présentés:

Archidiocèse de Montréal.—Les Révérends T. Prévost, J. B. Championet, J. C. Daigneault, M. Taillon, L. Casaubon, Père Antoine, supérieur des Trappistes, A. G. Marion.

Archidiocèse de Québec.—Rév. E. Poirier.

Archidiocèse d'Ottawa.—M. le chanoine Belanger.

Diocèse de Saint-Hyacinthe.—Rév. F. P. Côté.

Diocèse de Valleyfield.—Rév. F. Reed.

Diocèse des Trois-Rivières.—Rév. M. Gérin.

Diocèse de Montréal.—Rév. L. E. Daoust.

Diocèse de Sherbrooke.—Rév. M. Masson.

Diocèse de Chicoutimi.—Rév. J. E. Lizotte.

Diocèse de Rimouski.—Les révérends D. Vézina, chanoine; P. Audet, J. Gagné, J. E. Pelletier, A. Poirier.

NECROLOGIE

Le dix du courant, la paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière eut la douleur de perdre un de ses citoyens les plus estimés et les plus respectés. M. André Deschènes est entré dans la tombe à l'âge de 76 ans, après une courte maladie qui l'arracha à l'affection de sa famille et de ses amis. La conduite

de ce brave citoyen a toujours été irréprochable. Aussi Dieu le bénit-il visiblement en lui donnant une vie heureuse et tranquille, et la mort la plus douce et la plus consolante.

M. Deschènes était le père du Rév. M. Ph. Deschènes, curé de Saint-Samuel, de M. Sylvio Deschènes, ecclésiastique, professeur au Collège de Sainte-Anne et des Révérendes Sœurs Ste Christine, maîtresse des novices au couvent des Sœurs de la Charité de Québec, et St Lazare de la même communauté.

Le service fut chanté le 13 février, à Sainte-Anne de la Pocatière. Une foule nombreuse remplissait l'église. Les élèves du Collège, ainsi que les professeurs et les directeurs de la maison, voulurent bien assister aux funérailles, en témoignage d'estime pour le défunt et pour sa famille. Les Rév. MM. Beaulieu, ancien curé de Saint-Onésime, et Galerneau, curé de Saint-Pacôme, étaient aussi présents.

Le Rév. M. Beaulieu fit la levée du corps. M. l'abbé Fraser, desservant, chanta le service, assisté par MM. les abbés L. Dumais et J. Rouleau, comme diacre et sous-diacre. L'absoute fut chantée par le Rév. M. Collet, vice-supérieur du Collège. Le Rév. M. P. M. Deschènes, fils du défunt, se rendit au cimetière pour bénir la tombe.

M. Deschènes laisse la réputation de citoyen intègre et de fervent chrétien; sa vie a été pour nous une prédication continuelle. Aussi le voyons-nous universellement regretté, et sentons-nous que son souvenir vivra longtemps dans nos cœurs.

R. I. P.

UN AMI.

— *Protestant protective Association*, ou en français, Association protectrice protestante; tel est le nom d'une association formée, il n'y a pas longtemps, dans la province d'Ontario et qui, dit-on, compte déjà près de mille membres. Et sait-on contre qui ces fanatiques veulent se protéger? . . . Contre les catholiques! . . . qui, dans la province sœur, ne forment pas un sixième de la population. Quelles braves gens! . . .

Mgr Walsh, archevêque de Toronto, a consacré son sermon de dimanche dernier à la P. P. A.

C'est le devoir de tous les catholiques, a-t-il dit, en substance, de prier pour l'Eglise et le clergé, parce que l'Eglise traverse un orage de persécution qui ne peut venir que du démon. Mais les catholiques ne doivent pas perdre courage; l'Eglise qui a conquis des empires par sa patience viendra bien aboutir de cette société sortie des enfers, qui vient de surgir au milieu de nous avec mission déclarée de violer les droits de citoyenneté des catholiques.

Le "*Naturaliste Canadien*."—Les anciens abonnés au *Naturaliste Canadien* se réjouiront sans

doute de la réapparition de cette importante et si utile publication qui à l'avenir sera publiée au Séminaire de Chicoutimi, et ayant pour rédacteur-propriétaire M. l'abbé V.-A. Huart, l'un des entomologistes des plus distingués, le compagnon le plus intime du regretté feu l'abbé L. Provancher dans ses constantes et si laborieuses recherches, observations et découvertes entomologiques, d'histoire naturelle, etc. L'abonnement est de \$1 par an.

Inutile de dire que cette publication doit trouver place dans toutes les bibliothèques et tout particulièrement celles des cercles agricoles, pour être consultée au besoin. Cette publication doit nécessairement former partie d'une bibliothèque agricole indispensable à chaque cercle agricole.

M. l'abbé Huart saura certainement rendre cette publication intéressante et tout particulièrement indispensable aux cultivateurs qui ne doivent pas trouver inutile de posséder des notions sur les insectes de toutes sortes qui rendent que trop souvent infructueux les soins et les peines que le cultivateur donne à ses cultures, de même que pour les animaux et les oiseaux que Dieu a créés pour être les collaborateurs du cultivateur.

L'étude des insectes, des oiseaux, etc., est nécessaire à ceux qui s'occupent d'agriculture et d'horticulture, car il importe de connaître les insectes et les oiseaux qui font tant de mal aux récoltes, et de savoir distinguer les auxiliaires les plus utiles à l'agriculture.

CAUSERIE AGRICOLE

Le syndicat des cultivateurs de la province de Québec

Cette institution agricole devrait être tout particulièrement encouragée par tous les membres des cercles agricoles, parce que nécessairement ce syndicat sera pour eux la plus grande source d'économie possible, tout en étant très utile aux consommateurs de produits agricoles qui s'adresseraient directement à la commission active du Syndicat, pour les acheter au besoin. Ce syndicat étant à la fois avantageux aux cultivateurs comme aux habitants d'une ville, ferait infailliblement disparaître le grand nombre d'intermédiaires qui se disputent les profits à faire par la vente des produits de l'agriculture, et cela au détriment du producteur comme du consommateur. De ce fait, il arrive que

le cultivateur a peine à se rembourser de ses frais de culture, et que les produits provenant de l'agriculture sont à un prix si élevé qu'ils sont hors de l'atteinte de la population d'une ville : et dans ce dernier cas, il n'y a que les riches qui peuvent se donner le luxe de les acheter. De ce fait, il arrive parfois que le cultivateur abandonne une culture qui autrement aurait pu le payer, parce que tel ou tel produit n'est pas d'une consommation assez générale. Le syndicat ferait disparaître ce mal, pour le plus grand avantage de tous : il y aurait moins de commerçants et plus de cultivateurs.

Un autre avantage que procure le Syndicat des cultivateurs, c'est qu'il contribuera à faire disparaître le marché local qui d'ordinaire donne au cultivateur l'occasion de vendre ses produits agricoles, mais l'oblige parfois à des frais de voyage et à une perte de temps qui ne sont pas toujours proportionnés au profit qu'il croit pouvoir en retirer ; car, le plus souvent, la vente de ses produits agricoles se traduit par un simple échange quand le cultivateur n'éprouve pas des pertes parfois considérables.

Dans un rayon déterminé, il n'y a que peu de cultivateurs qui ne vont pas au marché local, et même d'une grande distance. C'est ainsi que trop souvent, l'œil du maître manque à la direction journalière de l'exploitation d'une ferme ; la charrue renversée attend le plus souvent le laboureur arrêté à la ville, plus longtemps qu'il s'y attendait, pour quelque cause que ce soit : parfois prévues ou imprévues.

Mais, disons-le : dans le voisinage de ces marchés, où des occasions de dépenses de toutes sortes ne manquent pas, que se passe-t-il ? Que de consommations ruineuses se font au détriment du cultivateur, de sa famille et même de l'exploitation de sa ferme, quoiqu'il aille au marché pour y vendre le fruit de son pénible et laborieux travail agricole, le produit de ses récoltes ; il ne revient que trop souvent à son domicile qu'avec le regret de n'avoir rien à apporter d'utile chez lui et d'avoir dépensé de l'argent qu'il aurait pu avantageusement utiliser, sans en outre tenir compte de la perte de temps occasionnée sur sa ferme par l'absence d'une journée et même davantage.

Combien de journées semblables dans l'année le cultivateur n'a-t-il pas perdu ? Comptons : deux marchés par semaine, soit 104 marchés pendant lesquels le cultivateur a perdu son temps et mangé son argent ou acheté des futilités qu'il n'aurait pas

achotées, si l'occasion ne lui en eût pas été offerte.

Moins de marchés et une confiance illimitée dans l'administration du syndicat des cultivateurs de la province de Québec, aurait nécessairement pour effet de rendre la moitié des marchés déserts, et cela, à n'en pas douter, pour le plus grand avantage des cultivateurs. Il est incontestable que trop souvent les cultivateurs se rendent au marché pour peu de choses, ou même pour un rien, le profit à obtenir de la vente de leurs produits ne pouvant pas payer les frais de voyage. Tous ceux qui vont au marché sans avoir une grande provision de denrées à y vendre, se donnent toujours un prétexte quelconque pour y aller. Ils ne calculent pas que la direction d'une ferme aura toujours à souffrir du manque de surveillance du maître de la ferme.

Ils ne pourraient mieux faire que de confier la vente de leurs produits agricoles, comme l'achat de tout ce qui sera nécessaire à l'exploitation de la ferme, aux directeurs du Syndicat des cultivateurs dont l'unique but est d'être utile à la classe agricole, pour le plus grand avantage de l'agriculture. Ce serait aussi au grand profit des consommateurs des villes qui achèteront par cela même à meilleur marché sans nuire aux intérêts des cultivateurs et même du commerce qui serait plus sûr, étant fait dans des conditions plus favorables.

Le syndicat des cultivateurs de la province de Québec étant une institution agricole nouvelle destinée à rendre de grands services aux cultivateurs, ne saurait marcher sans le concours sérieux et efficace des cultivateurs qui doivent en faciliter les opérations, au lieu d'essayer à les paralyser en suscitant des embarras quant aux achats ou à la vente des produits agricoles sous le contrôle du syndicat, qui doivent nécessairement être faits au comptant. C'est assez que les services qu'ils veulent rendre aux cultivateurs soient gratuits, sans qu'ils assument la responsabilité des pertes en achats ou en ventes qu'ils feront toujours aux meilleures conditions possibles. Les achats et les ventes ne seront faciles et avantageuses qu'à cette condition, pour les vendeurs comme pour les acheteurs. Il n'y a pas un membre du Syndicat qui voudrait prendre la responsabilité des achats et des ventes, avec des conditions de délai dans les paiements. Il n'en est pas d'un syndicat comme d'un particulier qui fait le commerce pour son propre compte et sous sa propre responsabilité.

Advenant cette difficulté dans les opérations du Syndicat des cultivateurs, au sujet du paiement dans

les achats, qui doit être fait sans délai, qu'on laisse entrevoir en quelque part, il n'y a pas de là loin de viser aux moyens et à la nécessité d'établir une banque agricole, ayant comme actionnaires les membres des cercles agricoles et des sociétés d'agriculture, et comme directeurs la direction même du Syndicat des cultivateurs de la province de Québec auquel cette banque serait tout particulièrement agréée, comme moyen d'en diminuer la charge et d'en faciliter le fonctionnement.

Quelquefois une mauvaise récolte, la baisse dans les produits de l'agriculture, peuvent empêcher un grand nombre de cultivateurs de profiter des avantages offerts par le Syndicat des cultivateurs, pour lui rendre sa position meilleure. Pour lui procurer cet avantage, il pourrait avoir recours à la Banque agricole, pour y faire un emprunt; si des jours meilleurs le favorisent par la suite, il y mettra même à intérêt ses économies.

Cette banque établie tout particulièrement pour les cultivateurs, à leur profit et avantage, pourrait adopter un mode d'action qui serait sous le contrôle et la régie absolue du Syndicat des cultivateurs de la province de Québec. Au préalable, les cercles agricoles et les sociétés d'agriculture pourraient ensemble s'entendre pour favoriser l'établissement de cette Banque agricole qui serait pour eux ce qu'est la "Caisse d'économie" pour les ouvriers des villes. Sous sa direction immédiate le Syndicat ne ferait de profits que pour les frais de gestion de cette Banque, avec cependant une réserve pour parer aux pertes possibles qu'elle pourrait parfois éprouver. Il faudrait enfin viser aux moyens à adopter pour que l'administration de cette banque soit la moins dispendieuse possible, mais en même temps assez efficace et assez étendue pour être d'une grande utilité aux cultivateurs.

Conditions de l'ensemencement d'une terre

La germination des grains de quelque plante que ce soit se produit par des effets provenant de certaines influences combinées de l'air, de la chaleur et de la lumière en ce sens que la lumière est un obstacle à la germination des graines.

La première condition de la germination des graines est l'enfouissement de la graine à une profondeur qui puisse amener la combinaison de différents aliments nécessaires, c'est-à-dire que la couche de terre soit telle que la graine, privée de lumière,

éprouve une chaleur convenable et absorbe l'oxygène de l'air nécessaire à son développement.

Ainsi, par exemple, un sol argileux s'opposant par sa nature aux combinaisons de ses différents éléments, exigera un enfouissement moins profond que le sol calcaire et léger où l'air pénètre facilement.

De plus, le sol argileux s'opposant, par sa ténacité à la sortie de la plante, il est indispensable de détruire cet obstacle en diminuant l'épaisseur de la couche de terre qu'elle doit traverser.

Dans certaines terres d'une nature trop légère et exposées au déchaussement, il est utile d'enfouir la graine plus profondément, pour que les racines puissent trouver un appui dans l'épaisseur de la couche de terre et ne puissent pas être desséchées par l'effet du soulèvement du sol.

Pour empêcher les plantes de se nuire et de s'affamer, il est indispensable que les graines soient semées à des distances régulières. Les racines des plantes affectent des traces horizontales, et lorsque les spongioles ou fibres terminales qui les alimentent se rencontrent, il en résulte une gêne continue nuisant à la végétation et s'opposant au tallissement des plantes.

Comme dernière observation, plus le sol est fertile, moins il faut de semence. Dans un sol fertile, le tallissement des plantes se développe régulièrement et chaque grain produit un nombre considérable de tiges.

Si les grains que l'on sème sont trop rapprochés les uns des autres, les tiges qui en proviendront manqueront de l'air qui leur est indispensable pour atteindre leur entier développement ; les tiges seront privées de la raideur qui doit soutenir le poids de l'épi, la récolte n'arrivera pas à sa maturité et la récolte qui aurait été magnifique à son début ne donnerait que des résultats bien faibles, une récolte médiocre et payant à peine les frais de culture.

Par opposition, un terrain pauvre exige beaucoup de semence, car par l'absence du tallissement, chaque grain ne produira qu'un petit nombre de tiges.

La quantité de semence doit également varier selon l'époque des semailles.

Culture potagère

Un terrain destiné à la culture potagère doit nécessairement fournir des légumes pendant toute la

durée de la végétation, depuis juin jusqu'à octobre, et pour obtenir ce résultat il faut avoir recours à d'abondantes fumures.

Les engrais les plus convenables pour le jardin potager sont les fumiers d'étable et d'écurie, ainsi que les terreaux.

Si le terrain destiné au jardin potager était d'une grande étendue, il serait avantageux, à l'automne, de labourer en billons ou de mettre en petits tas la terre des carrés improductifs à ce moment, car le sol d'un jardin potager doit être entièrement ameubli.

Si l'on ne fait pas des cultures forcées, il est préférable de semer à demeure les racines et les plantes qui acquièrent un grand développement dans leur végétation. Il faudrait semer sur couche terreauté les autres légumes d'une facile transplantation, parce que le terreau favorise la production d'un chevelu abondant qui assure la reprise des replants.

Il y a des graines qui demandent à être à peine recouvertes et d'autres qui exigent un plombage après être semées : les carottes, les raves, l'oignon, le poireau sont dans ce dernier cas.

Avant d'arracher les replants, il est prudent d'arroser la pépinière quelques heures à l'avance, afin de les enlever sans les endommager ; il faut enlever les replants avec la petite motte de terreau que retient le chevelu. Les plantes repiquées doivent être bornées à mesure de la plantation, et arrosées aussitôt leur mise en place achevée. Il faut soutenir leur végétation par des arrosages quotidiens jusqu'à ce qu'elles soient bien reprises.

Durant la croissance des légumes, ils doivent être tenus soigneusement sarclés, binés et arrosés au besoin.

Quant à l'arrosage, il faut se servir d'une eau dont le degré de chaleur soit rapproché autant que possible à celui de l'atmosphère.

Ainsi, au printemps et à la fin de l'été, lorsque les nuits sont froides ou très fraîches, il faut arroser le matin après le lever du soleil, pour que la terre puisse s'assécher avant le soir, avant le lever et le coucher du soleil. Si ce temps ne suffit pas, il faut arroser dans la matinée et dans l'après-midi, lorsque les rayons du soleil ne sont pas encore brûlants et qu'ils diminuent d'intensité.

Les légumes conservés en caves ou autres lieux abrités doivent être visités souvent, pour enlever les parties atteintes par la pourriture.

Sous peine de dégénérescence des légumes cultivés, il faut tenir éloignées les porte-graines des

plantes du même genre, quoique d'espèce différente. Les choux, chou-fleur, melons, etc., demandent plus de précautions à cet égard.

Il est nécessaire de varier les cultures d'un même carré et de ne point faire succéder à une plante du même genre. Il est aussi avantageux de renouveler souvent les graines.

Si l'on doutait de la bonté d'une graine, il serait prudent de l'essayer avant de la confier à la terre. Pour cela il faut faire tremper une pincée de graines quelque temps dans de l'eau tiède, puis les enterrer.

De toutes les maladies des légumes, la plus redoutable est la pourriture. L'emploi d'un fumier trop consommé ou d'un terreau trop gras, un excès d'humidité, une plantation touffue et la privation du soleil, occasionnent cette maladie.

Amélioration du sol

Le meilleur moyen d'améliorer le sol, de le rendre fertile, c'est de nourrir le plus grand nombre de bestiaux possible. Leur entretien sur une ferme offre différents avantages pour l'amélioration du sol. D'abord par les engrais que le cultivateur en obtient, et aussi par les avantages que présente la culture des plantes fourragères qui, en général, épuisent peu la terre, et qui avec certaines plantes fourragères la bonifient davantage.

Le trèfle et autres plantes de même nature conservent l'humidité du sol et en outre débarrasse la terre assez à temps pour pouvoir lui donner d'utiles labours pour la préparation des récoltes qui doivent suivre.

Chaque végétal emprunte au sol des éléments qui, en général, ne permettent pas la permanence de sa culture dans de bonnes conditions sur un même terrain.

Choses et autres

Végétation et conservation des pommes de terre.—Conditions nécessaires pour activer la végétation des pommes de terre et de les bien conserver : 1o. Il ne faudra employer que des engrais réduits à l'état de terreau, ce que l'on obtient au moyen de composts ; 2o. N'employer pour la sèmençe que des pommes de terre de choix ; 3o. De faire avec soin les sarclages des pommes de terre, dans le cours de la végétation ; 4o. De bien drainer le terrain destiné à la récolte des pommes de terre ; 5o. D'établir les rayons des pommes de terre de manière à ce que le cultivateur puisse facilement butter les plantes des pommes de terre ;

6o. Faire la récolte des pommes de terre avant les fortes pluies de l'automne afin de les placer sèches dans le silo ou dans les caves. Quant à la préparation du sol, il faut préférer le labour à la pioche à celui de la charrue ; plus il est profond, plus le produit est élevé. Quant à la culture en grand des pommes de terre, ne pouvant utiliser la bêche, il faut au moins labourer profondément. Les pommes de terre ne s'accroissent pas d'un fumier frais.

Pour la sèmençe, il faut rejeter toutes les pommes de terre présentant un signe d'altération quelconque ; elles doivent être d'une grosseur moyenne.

Toutes ces précautions suivies, il y aura quantité et qualité dans la récolte des pommes de terre.

* * *

La mousse et les joncs dans les pâturages.—Pour extirper cette mousse, la faire disparaître des pâturages, il n'y a rien de mieux à faire que de donner au sol un bon coup de herse après lequel on épand à la surface du sol un mélange de chaux et de sel.

Les joncs qui envahissent quelquefois les herbages et dont à tout prix il faut se débarrasser indiquent la présence de l'humidité dans le sol, et ils commandent la nécessité d'avoir recours au drainage.

* * *

Rompre une prairie ou un pâturage.—Il est parfois nécessaire de rompre les vieux herbages et de les soumettre à la culture pendant un ou deux ans, puis de revenir au pâturage. Cependant cette opération ne peut être pratiquée dans toutes les circonstances, et à ce sujet, le cultivateur doit calculer suivant sa position, en se rappelant que les pâturages nouveaux prennent un certain temps à se former, qu'il faut du temps pour qu'il prenne de la consistance. Quand il n'est pas possible de rompre ainsi les pâturages, le cultivateur doit se contenter de les renouveler en semant simplement au printemps des graines de plantes fourragères mélangées à une bonne dose d'engrais pulvérisés.

* * *

Les Mystères de Montréal—Grand roman canadien par Auguste Fortier.—Un volume de \$1 pour 10 cts.—La bonne littérature française vient de mettre en vente le 2e numéro de leur publication mensuelle intitulée : " Les Mystères de Montréal. "

Cet ouvrage se vendait il y a deux mois \$1, l'édition étant presque toute épuisée c'est ce qui nous a poussés à en faire une édition populaire à la portée de toutes les bourses, en vente partout pour 10 cts.

Il nous reste encore quelques exemplaires, \$1. Ce volume sera expédié franco sur réception de 10 cents en argent ou en timbre-poste. Editeurs, Leprohon, Leprohon et Guibault, No 1620 rue Notre-Dame, Montréal.

South American Nervine.—Voici ce que Rebecca Wilkinson de Brownsvalley, Ind., dit : Malade pendant trois ans de maladies de nerfs, faiblesse d'estomac, dyspepsie et indigestion, après avoir essayé toutes espèces de remèdes j'achetai une bouteille de " South American Nervine " qui m'a valu par son usage \$50 d'autres médicaments. C'est le meilleur remède à utiliser. Pour vous en convaincre faites l'essai d'une bouteille.

English Sparin Liniment.—Fait disparaître les tumeurs dures ou calleuses, provenant d'accidents chez les chevaux, vessigons, gourmes, suros, entorses, gonflement de la gorge, toux, etc. L'usage d'une bouteille de ce médicament épargne \$50

Tolian sanitaire de Woolford—Guérit les démangeaisons chez les hommes et les animaux en 30 minutes.

Rhumatisme guéri en un jour.—Le "South American Rumatic Cure" guérit le rhumatisme et la névralgie dans un ou trois jours. Son action sur le système est remarquable et mystérieux; il enlève toujours la racine du mal qui disparaît immédiatement. La première dose produit un grand soulagement.—Prix 75 cts.

En vente ici chez M. L. A. Paquet.

RECETTE

Moyen de faire rapporter les pommiers tous les ans

Il arrive parfois que les pommiers, après avoir donné une abondante récolte une année ne produisent que très peu de pommes l'année suivante. Pour faire disparaître cette diminution dans le rendement des pommes, il faut chaque année engraisser fortement le verger, bouleverser la terre de manière à la rendre aussi meuble que possible, afin de donner à l'air un accès facile pour parvenir jusqu'à la racine des arbres.

CANADA, } Cour de Magistrat
PROVINCE DE QUÉBEC, } Comté de Rimouski
District de Rimouski. } à Saint Octave de Métis
No 2050

THOMAS LEBEL, marchand de la paroisse de St Octave de Métis, où il fait affaire sous les nom et raison de "Martin & LeBel"

Demandeur

vs.
CLOVIS ST-AMANT, cultivateur ci-devant de la paroisse de St Moïse et maintenant absent de cette Province,
Défendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois de la dernière insertion du présent avis.
St Octave de Métis, 19 février 1894.

NAP. MICHAUD, Greffier de la Cour.

PROVINCE DE QUÉBEC, } Cour de Magistrat, Co. Rimouski
District de Rimouski. } à St Octave de Métis
No 2051

THOMAS LEBEL, marchand de la paroisse de St Octave de Métis, où il fait affaire sous les nom et raison de "Martin & LeBel"

Demandeur

vs.
ROMUALD ST-AMANT, cultivateur ci-devant de la paroisse de St Moïse et maintenant absent de cette Province,
Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois de la dernière insertion du présent avis.
St Octave de Métis, 19 février 1894.

NAP. MICHAUD, Greffier de la Cour.

Flynn & Dionne, AVOCATS

L'honorable E. J. FLYNN, | J. A. DIONNE,
C. R. L. L. D. | L. L. L.

56 rue St-Pierre, Québec

(Bâtisse de la Banque Union)

2 mars, 1893—1 an.

IL AIMAIT

le bon pain, le bon pâté, et la bonne pâtisserie mais son estomac était délicat.

ELLE AIMAIT

à cuisiner, mais était fatiguée et malade du goût et de l'odeur du saindoux. Elle acheta de la **Cottolène**, (la nouvelle graisse à frire) et

ILS S'AIMÈRENT

plus que jamais; parce qu'elle faisait de meilleurs plats et qu'il pouvait les manger sans crainte de conséquences désagréables pour l'avenir. **Maintenant**

ILS SONT HEUREUX

d'avoir trouvé la meilleure et la plus saine graisse à frire qui ait jamais été faite.

LA COTTOLENE.

préparée seulement par
N. K. FAIRBANK et CIE.
Wellington & Ann Sts., MONTREAL

PATENTS TRADE MARKS COPYRIGHTS.

CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notices in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year. Sample copies sent free. Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address: MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

SAY! BEE-KEEPER!
YOU, too

Send for a free sample copy of **THE BEE-KEEPER** and its contents. It is published monthly (30 pages) and is illustrated. **IN BEE-CULTURE** (\$1.00 a year) and **THE BEE-KEEPER'S SUPPLIES** (50 cents) are sent by mail. Write for your name and address on a postal. **THE BEE-KEEPER** is published by **THE BEE-KEEPER CO.**, 400 double-column paper, 100 pages, 100 illustrations. **Address: A. I. ROOT, Medina, O.**